

# THÉORÈME DE RIEMANN

On énonce et on démontre le théorème de réarrangement des séries semi-convergentes.

## Théorème 1

Soit  $\sum_{k \geq 0} u_k$  une série réelle semi-convergente. Pour tout  $\ell \in \overline{\mathbb{R}}$ , il existe une bijection  $\sigma : \mathbb{N} \longrightarrow \mathbb{N}$  telle que la somme de la série  $\sum_{k \geq 0} u_{\sigma(k)}$  vaut  $\ell$ .

- On traite le cas où  $\ell \in \mathbb{R}$ . Le cas de la divergence vers  $\pm\infty$  est laissé en exercice.

Pour tout  $k \in \mathbb{N}$ , on sépare la partie positive de  $u_k$  de sa partie négative, en posant

$$a_k = \max\{0; u_k\} = \frac{u_k + |u_k|}{2} \quad \text{et} \quad b_k = \min\{u_k; 0\} = \frac{u_k - |u_k|}{2}$$

de sorte que

$$u_k = \begin{cases} a_k & \text{si } u_k \geq 0 \\ b_k & \text{si } u_k \leq 0. \end{cases}$$

En particulier, on remarque que, pour tout  $k \in \mathbb{N}$ , on a

$$a_k \geq 0 \quad \text{et} \quad b_k \leq 0.$$

Comme  $\sum_{k \geq 0} u_k$  est semi-convergente (c'est-à-dire  $\sum_{k \geq 0} u_k$  converge et  $\sum_{k \geq 0} |u_k|$  diverge), on sait que

$$(*) \left\{ \begin{array}{l} \text{la suite } \left( \sum_{k=0}^n a_k \right)_{n \geq 0} \text{ tend en croissant vers } +\infty \\ \text{la suite } \left( \sum_{k=0}^n b_k \right)_{n \geq 0} \text{ tend en décroissant vers } -\infty. \end{array} \right.$$

On construit une permutation  $\sigma$  de  $\mathbb{N}$  de la façon suivante. On commence à sommer les termes positifs ou nuls (dans l'ordre et sans en omettre) jusqu'à dépasser  $\ell$  (c'est possible d'après (\*)). Puis on somme des termes strictement négatifs (toujours dans l'ordre et sans en omettre) jusqu'à ce que la somme partielle soit strictement inférieure à  $\ell$  (là encore, c'est possible d'après (\*)). Puis on itère le procédé, en sommant les termes positifs à partir de là où on s'était arrêté, puis les termes négatifs, etc. On construit bien ainsi une permutation  $\sigma$  de  $\mathbb{N}$ .

Notons  $(x_n)_{n \geq 0}$  la suite des sommes partielles obtenues à chaque fin de sommation de termes positifs, et  $(y_n)_{n \geq 0}$  celle des sommes partielles à chaque fin de sommation de termes négatifs. La suite complète des sommes partielles croît jusqu'à  $x_0$ , puis décroît jusqu'à  $y_0$ , puis croît jusqu'à  $x_1$ , etc. Pour démontrer qu'elle converge vers  $\ell$ , il suffit donc de justifier que les deux sous-suites  $(x_n)_{n \geq 0}$  et  $(y_n)_{n \geq 0}$  convergent vers  $\ell$ .

Si  $u_{k_n}$  désigne le dernier terme de la somme partielle  $x_n$ , la construction effectuée ci-dessus nous dit que  $x_n - u_{k_n} \leq \ell < x_n$ , c'est-à-dire

$$0 < x_n - \ell \leq u_{k_n}.$$

Comme la suite des indices  $(k_n)_{n \geq 0}$  est strictement croissante, elle tend vers l'infini. Comme la série  $\sum_{k \geq 0} u_k$  converge, cela implique que  $(u_{k_n})_{n \geq 0}$  tend vers 0. Le théorème des gendarmes nous dit alors que

$$\lim_{n \rightarrow +\infty} x_n = \ell.$$

De même, on démontre que

$$\lim_{n \rightarrow +\infty} y_n = \ell.$$

Cela achève la preuve. ■